

Nouvelles de l'activité de sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **20 (1912)**

Heft 11

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

font un tampon, l'appliquent sur la blessure et le tour est joué.

Ceci pour ce qui concerne les blessures. Mais, là-bas, on possède encore un nombre considérable d'onguents, de baumes et de pots pour tout guérir sans le concours des médecins. Vous avez mal au cou, vite le pot qui contient de la graisse fondue de poule, une bonne friction et une flanelle chaude par dessus; le lendemain vous êtes censés de ne plus rien

sentir. Un évanouissement, c'est de l'hystérie (!), on emploie alors l'huile préparée à cet effet, etc., etc.; aussi, bien des fois, lorsqu'on appelle le médecin, il est trop tard pour le malade et celui-ci succombe victime de sa foi, car avant l'arrivée de l'homme de science on a eu recours à tous les rebouteurs et rebouteuses de la contrée, sans compter les chiromanciens et cartomanciens avec leurs jeux de cartes apocalyptiques. X.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Yverdon. — *Rapport oublié.* Le 29 juin, à 7 heures du soir, nos samaritains étaient alarmés pour un exercice combiné. La supposition était la suivante: Un accident de chemin de fer à Yvonand, le train arrivant à 6 h. 43 du soir a déraillé à cette station, il y a plusieurs blessés qui devront être évacués sur l'infirmerie d'Yverdon. A 7 h., les samaritains étaient appelés avec le matériel nécessaire à l'aménagement d'un wagon marchandise en wagon de secours, puis par le train de 7 h. 40 départ pour Yvonand et montage du wagon en route, à cette gare pansements et retour à Yverdon. Arrivés en gare, transport dans la salle d'attente, mise aimablement à notre disposition par M. le chef de gare, puis critique par M. le Dr Besson, qui s'intéresse particulièrement à notre section. D'une manière générale, les pansements ont été bien faits et M. le Dr Besson, après quelques mots de critique, nous engageait à poursuivre notre but.

Il nous semble que pour des exercices pratiques de ce genre et avec des sections aussi peu fortunées, les chemins de fer fédéraux ne se feraient aucun tort en offrant gratuitement un wagon au lieu de le faire payer 6 francs pour une location de 2¹/₂ heures.

En résumé, l'exercice a prouvé qu'on pouvait compter sur le dévouement de nos samaritains en cas d'accidents graves.

G. M.

Exercice réglementaire des sections de samaritains du Landeron, de Cressier, Cornaux et St-Blaise, à Cornaux, le 29 septembre 1912, à 2¹/₂ heures de l'après-midi.

65 samaritains (23 hommes et 42 dames) sont présents. MM. les docteurs de Merveilleux et Mauler assistent à l'exercice. Le temps est très agréable. L'entrain est général.

La supposition est la suivante: Un train a déraillé au passage à niveau à 1 km. ouest de Cornaux. Pas de médecins. Transporter et soigner les malades à Cornaux.

Aussitôt les samaritains sont répartis à l'hôpital, à la salle d'opérations, au transport des malades et au pansement des blessés et chacun court à son poste. Comme moyens de transport, on dispose d'une voiturette (St-Blaise), de deux brancards (Cornaux et Cressier), d'un char à pont, de deux automobiles. Deux brancards sont fabriqués sur place. Inutile de dire que les samaritains ont leurs sacoches; la section de Cornaux a des attelles de toutes les dimensions.

On découvre 10 blessés: 1° Fracture ouverte, jambe gauche. 2° Brûlures de la face. 3° Blessures de l'artère carotide à gauche. 4° Fracture de la rotule. 5° Fractures multiples aux deux jambes. 6° Brûlure du pied droit. 7° Coupure à la jambe droite. 8° Forte hémorragie de la partie antérieure de la cuisse gauche. 9° Luxation de l'épaule droite. 10° Hémorragie par une plaie à l'occiput. Le blessé est inanimé.

La supposition était donnée à Cornaux à 2 $\frac{1}{2}$ h. A 3 $\frac{1}{2}$ h. tous les malades étaient à l'hôpital provisoire. Le char à pont avait été bâché avec des cerceaux et une grande toile.

A Cornaux, dans une salle du rez-de-chaussée du « Lion d'or », 8 matelas étaient placés par terre; des draps propres; des cuvettes; du savon; des tables de nuit improvisées. Du thé chaud. — Au 1^{er} étage une salle d'opérations provisoire parfaitement aménagée et prête à être employée: cuvettes, linges, bandes, médicaments, table d'opération avec dossier à crans.

MM. les docteurs font la critique de l'exercice. M. Mauler examine tous les pansements et donne équitablement des louanges, des conseils ou des critiques. M. de Merveilleux parle de l'aménagement des locaux et loue l'organisation de l'hôpital et la salle d'opérations. Il recommande plus de rapidité dans les pansements, afin que les malades soient amenés à l'hôpital le plus vite possible. Il faut plus d'ensemble dans les transports et moins de discussions et d'hésitation.

Mais, d'une manière générale, ces messieurs sont contents; ils remercient tout spécialement les samaritains de Cornaux qui se sont donné beaucoup de peine et tous les samaritains présents de leur bonne volonté.

Un café réunit les participants à l'hôtel du Lion d'or.

C'est là une journée utile et excellente dont chacun conserve le meilleur souvenir. *H. J.*

Société militaire sanitaire suisse.

Genève, le 7 octobre 1912.

Le Comité central aux Comités des sections.

Messieurs et chers collègues,

Etant en tractation avec la Direction des Postes pour obtenir une provision plus forte de timbres franchise, nous vous invitons à nous indiquer par retour du courrier le nombre d'estampilles de franchise de 2, 5 et 10 ct. qui vous seraient nécessaires pour 1913.

Nous vous demandons de motiver l'emploi du nombre que vous désirez.

* * *

Le Comité central, ensuite de l'article paru le 15 août 1912 dans la *Croix-Rouge allemande*,

s'est préoccupé du sort réservé au port du brassard pour les membres de notre société.

Il s'est adressé à M. le colonel Eugène Borel, professeur à l'Université de Genève qui, après renseignements puisés à bonne source, nous a confirmé que dorénavant le port du brassard était aussi interdit aux membres de notre société.

Le Comité central s'est déjà préoccupé du nouvel insigne, qui deviendrait signe distinctif pour tous les membres.

Mais avant de pousser plus avant ses études et de mettre éventuellement au concours le dessin du nouvel insigne, il aimerait avoir l'avis des sections au sujet de la forme à lui donner.

Le Comité central demande donc aux sections de bien vouloir lui adresser leurs idées à ce sujet, et de lui dire, si elles préfèrent le ruban au chapeau, ou le ruban sautoir, ou un insigne pour la boutonnière, ou encore une autre forme qui pourrait être proposée.

Le Comité central aimerait pouvoir adopter définitivement l'insigne lors de la prochaine assemblée des délégués, c'est pourquoi il vous demande de lui adresser aussi vite que possible votre réponse.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous présentons, Messieurs et chers collègues, nos salutations distinguées.

Le président: *E. Siegenthaler.*

Le secrétaire: *G.-F. Gentet.*

Société militaire sanitaire suisse. Comité central. — Le Comité central fera publier sous peu le rapport de la vente des cartes postales du premier août.

D'avance il peut dire que cette vente s'est effectuée dans d'assez bonnes conditions, mais regrette cependant que quelques sections aient cru devoir renoncer à collaborer à cette œuvre humanitaire au premier chef.

Le Comité central a décidé de ne pas répondre par la voix de la presse aux observations de la section Degersheim, estimant que ce débat pour le bien de la société ne doit pas être rendu public.

Le Comité central a reçu une invitation de la Commission de transports de la Croix-Rouge pour participer à son cours à Bâle,

Par mesure d'économies, le Comité n'a pu donner suite à cette invitation.

Le Comité central s'est fait représenter à sa séance annuelle de la Société d'utilité publique des femmes suisses par M. Helbling, ancien président central.

Rapport de la réunion des dames de la Croix-Rouge yverdonnoise, à Onnens, le 29 septembre 1912. — Le Comité des dames de la Croix-Rouge d'Yverdon avait organisé, pour le dimanche 29 septembre, un exercice de campagne à Onnens. En cas de mauvais temps, la partie était renvoyée au dimanche suivant.

Le matin du 29, grand désappointement: la pluie, le brouillard, deux visiteurs importuns, venaient sans invitation aucune saluer notre réveil. A Onnens, nous étions dans la perplexité, nous demandant l'une à l'autre: « Ces dames viendront-elles? » Mais comme le beau temps est pour les braves, le soleil, qui semble nous avoir oubliés cette année, a daigné nous sourire pendant cette belle après-midi d'automne et avait effacé toutes les traces que la pluie avait laissées.

A 1 heure, je m'acheminai du côté de la gare pour recevoir nos hôtes. Grande fut ma déception, lorsque j'aperçus de loin, à l'arrivée du train, seulement une dizaine de dames de la Croix-Rouge d'Yverdon. Quand je pense que nous avons dû, l'hiver dernier, aller en ville une fois par semaine et remonter de la gare à 11 h. du soir, je trouve les dames absentes peu courageuses, et j'aime à croire que s'il avait fallu soigner de véritables blessés, toutes se seraient levées comme un seul homme pour se rendre, sans exception, dans notre beau village d'Onnens. Malgré le peu que nous étions, nous ne nous sommes pas découragées. Nous regrettions vivement l'absence de M. le Dr Pérusset. Privées de son précieux concours, nous avons dû utiliser nos ressources personnelles et il faut croire que nos efforts ont été couronnés de succès, puisque tous nos malades sont rentrés sains et saufs à la maison.

Les exercices avaient lieu dans le jardin de l'Hôtel Bellevue, réputé pour son emplacement idéal et le charmant accueil qu'on y reçoit.

Nos travaux ont été exécutés sous l'habile direction de M^{me} Fuchs-Rochty, dont l'œil vif et l'air martial nous inspiraient le plus profond respect.

Nos blessés, au nombre de 6, qui étaient supposés être tombés d'un char de campagne sur la grande route cantonale de Neuchâtel à Yverdon, avaient été ramassés devant l'hôtel et transportés sous de jolis bosquets, où nous allions deux à deux les panser pour les conduire à l'hôpital de fortune, soit à pied, assis sur une chaise ou étendus sur nos bras et dans le brancard (que nous avons amené avec nous depuis la gare d'Onnens), selon que le malade était plus ou moins fracturé.

Tout cela s'exécutait avec un ordre parfait et avec toute la patience et la douceur dont nous sommes capables.

Après les pansements et le transport, il y avait la critique, faite par notre monitrice en chef; puis nous recommençons avec une nouvelle série de fiches et un nouveau zèle, et ainsi trois fois de suite; nos 6 petits malades eurent la patience de se voir affichés de graves blessures, toujours différentes les unes des autres; l'exercice a été dirigé très sérieusement et ainsi nous n'avons pas perdu notre temps.

Toutes les dames de la Croix-Rouge présentes regrettent vivement de n'avoir pas plus souvent des réunions de ce genre; ce n'est que par la pratique que l'on acquiert l'adresse et l'habileté nécessaires pour soigner à l'occasion de vrais malades.

Nous remercions Madame Fuchs pour le zèle et le dévouement dont elle a fait preuve.

L'heure du départ approchant, nous nous réunissons dans une des salles de l'hôtel, où nous faisons honneur au thé très bien servi et aussi bien mérité.

Le retour s'effectua gaiement et chacune gardera un bon souvenir de cette journée.

A. Matile-Jequier.